

NOUVELLES DE L'APRUM

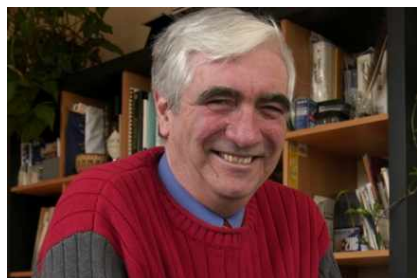
NOUVELLES : AVRIL 2014

LETTRE DU PRÉSIDENT

Les relations entre l'Université de Montréal et ses professeurs retraités



Dans ses documents officiels, l'Université de Montréal accorde à ses professeurs retraités un ensemble de droits et privilèges. Dans le texte qui précise ceux-ci, on définit ce qu'est un professeur retraité, on précise la contribution qu'il peut apporter de même que les services qui lui sont offerts et les conditions d'accès à ceux-ci. Il y est entre autres spécifié : « Le professeur à la retraite a accès aux services offerts à la communauté universitaire sur demande et aux conditions faites aux professeurs réguliers : carte d'identité, service des bibliothèques, utilisation des services informatiques, courrier interne, communiqués internes, [...] » et autres.



Toutefois, au fil des années plusieurs des privilèges consentis ont été perdus par de nombreux professeurs retraités. L'APRUM a fait des représentations et travaillé avec la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Anne-Marie Boisvert afin que les professeurs retraités qui le désirent puissent retrouver les avantages liés à leur titre. Le 3 février dernier un accord est intervenu entre les parties sur un certain nombre de points qui faisaient l'objet de discussions suite à des plaintes formulées par des professeurs retraités. En voici le résumé.

1. Branchement Internet

La priorité est d'encourager à partir de maintenant le maintien du branchement Internet chez les professeurs qui prennent leur retraite et de faciliter le rebranchement chez ceux ont perdu ce lien Internet avec l'Université. Pendant plusieurs années, la politique de l'Université a été de ne pas favoriser le maintien du branchement Internet des professeurs lorsque ceux-ci prenaient leur retraite. De ce fait une très grande partie des professeurs retraités ont perdu ou laissé perdre le lien. Or l'adresse internet @umontreal.ca et le branchement rendent possible l'accès à plusieurs services de l'Université dont les bibliothèques et les communications. Il faut donc inverser la direction et faire en sorte que le retraité puisse retrouver une adresse @umontreal.ca, se rebrancher et avoir accès aux services. On demandera à la DGTIC de changer sa politique et ses pratiques en conséquence. Lorsque d'ici peu le changement de politique sera opéré, l'APRUM en informera ses membres et invitera ceux qui le veulent à se rebrancher en leur expliquant les avantages.

2. Statut de professeur

À leur retraite les professeurs sont nommés professeurs honoraires ou professeurs émérites selon le cas. Il n'est pas opportun de créer d'autres catégories. Les professeurs retraités peuvent obtenir une carte de l'Université qui spécifie leur statut de professeur honoraire ou de professeur émérite. Si certains ont reçu dans le passé des cartes où la mention « professeur » était absente, ils peuvent en obtenir de nouvelles qui spécifieront leur statut de professeur. L'APRUM fera part à ses membres de la possibilité de se procurer de nouvelles cartes s'ils le souhaitent. Voir ci-dessous la rubrique « carte d'identité ».

3. Réservation de locaux

Pour réserver un local il faut passer par le système de réservation des locaux de l'Université. Habituellement la réservation est faite par une technicienne en administration du département. La procédure est la même pour un professeur retraité que pour un professeur en fonction. Si la technicienne ne connaît pas le professeur retraité, celui-ci doit adresser sa demande au directeur.

4. Location d'équipement

Apparemment peu de professeurs retraités demandent à louer des équipements. S'il y a un problème, il faut le documenter.

5. Laisser son bureau à la retraite

Les allocations d'espace sont gérées localement par les unités. Les situations varient considérablement d'une unité à l'autre et les besoins sont différents. Il y a une crise du logement à plusieurs endroits, notamment à la FAS. Si des nouveaux retraités se

plaignent à l'APRUM, celle-ci peut faire part de leurs doléances à l'administration.

6. Local pour professeurs retraités

Habituellement on trouve un local pour les professeurs retraités dans la plupart des unités. Il s'agit d'un local partagé entre les retraités. Étant donné la crise du logement qui sévit, plus sévèrement dans certaines unités, il se peut qu'aucune place ne soit disponible. La vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification fera un appel pour qu'un local collectif avec ordinateur et téléphone soit installé pour les professeurs « orphelins » à Jean-Brillant, Roger-Gaudry et Marie-Victorin s'il y a lieu. Ici aussi, il faut s'informer de l'importance du problème.

7. Ordinateurs à remettre

Ce problème est presque entièrement réglé puisque dans la très vaste majorité des cas, les unités permettent aux professeurs de conserver leur ordinateur.

8. Place des professeurs retraités sur les sites internet de chaque département

Cette question relève de chaque unité ou département. Chacun est responsable pour son propre site. La vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification demandera aux doyens qu'on consacre un espace pour les professeurs retraités sur les sites internet des départements. Toutefois chaque directeur ou doyen reste entièrement libre. L'APRUM proposera à ses membres d'approcher leur département à ce propos. Voir la rubrique « Suivez l'exemple de Jean-Pierre » dans «Les nouvelles de l'APRUM» du mois dernier.

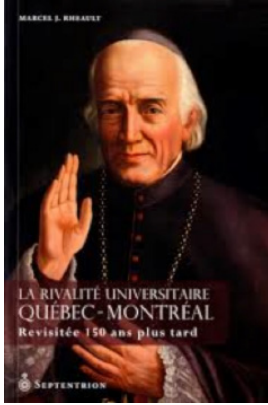
9. Service des communications

Les professeurs retraités qui sont dans le bottin de l'UdeM ou qui ont une adresse internet de l'Université recevront dorénavant les messages adressés à la collectivité universitaire. Ils recevront aussi UdeM Campus.

Cette entente réfère à des mesures concrètes sur un certain nombre de points afin d'assurer une reprise du lien ou un renforcement de celui-ci entre l'Université de Montréal et le professeur ou la professeure retraité. Si vous faites face à des situations où vous estimez que vos droits et privilèges ne sont pas respectés n'hésitez pas en faire part à l'APRUM.

Gilles Rondeau

Québec contre Montréal. Analyse du conflit qui pendant 70 ans a marqué la difficile naissance de notre université



L'APRUM accueillera le mardi **15 avril** prochain le **Dr. Marcel J. Rheault**. Celui-ci a intitulé sa conférence « **La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard.** » Ses propos porteront essentiellement sur le conflit entre Québec et Montréal qui a marqué la difficile naissance de l'Université de Montréal, une querelle qui s'est étendue sur plus de 70 ans. Auteur d'un livre qui porte le titre de la conférence, le **Dr. Rheault** a été chirurgien et professeur titulaire à la Faculté de médecine. À sa retraite il est retourné aux études et a obtenu une maîtrise en histoire. Nous en sommes à notre dernière conférence de la saison. Ne manquez pas le récit de cette tumultueuse épopée qui a marqué les tout débuts de notre institution.

Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Le Paris Beurre » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Réserver est facile et **deux moyens** fort simples de le faire sont à votre disposition.

Dans les deux cas, le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent au repas du 18 mars ». **Vous avez jusqu'à jeudi midi le 13 mars pour faire votre réservation.**

On vous accueillera avec grand plaisir!

*Gilles Rondeau,
Responsable des midi-conférences*

Carte d'identité

Les professeurs qui détiennent une carte d'identité sur laquelle il est indiqué « personnel retraité » et qui souhaitent la faire corriger pour qu'il soit indiqué « professeur honoraire » ou, si tel est leur cas, « professeur émérite » pourront le faire gratuitement jusqu'au 30 avril prochain en se présentant au Pavillon J.A. De Sève. Après le 1^{er} mai 2014, ils pourront le faire également, mais des frais de 20 \$ s'appliqueront. En cas de difficultés, n'hésitez pas à faire appel à l'APRUM.

Gilles Rondeau

Vous pouvez nous joindre à aprum@assoc.umontreal.ca Ou en laissant un message au 514 343-7635

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent? Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635 ou à aprum@assoc.umontreal.ca

Le club de généalogie est né et bien né!

Ce mardi 18 mars, a eu lieu la première rencontre de notre club de généalogie. Elle a été précédée d'une magistrale conférence de Hubert Charbonneau sur les Filles du roi prononcée au cours du dîner mensuel de notre association.



Notre collègue, aussi savant démographe qu'enthousiasmant historien et généalogiste, nous a appris que plusieurs d'entre nous descendent de l'une ou l'autre, sinon de l'une et l'autre, de ces quelque 800 charmantes jeunes filles venues ici entre 1663 et 1673.

Néanmoins, plus nombreux encore sont les Québécoises et Québécois dont les origines remontent à des immigrantes arrivées avant les Filles du roi et en beaucoup moins grand nombre. Et pourquoi donc? Tout simplement parce que justement ces immigrantes étaient déjà ici! On ne peut donc pas les proclamer, du moins elles seules, « mères de

la Nation »!

Quant à la première rencontre du club, elle fut d'abord consacrée à partager nos attentes, puis à faire l'inventaire de possibles activités. Elles ne manqueront certainement pas! Lors de notre prochaine rencontre, Michèle Bergeron nous instruira des logiciels de généalogie et, si le temps le permet, des ressources en ligne.

Cette seconde rencontre de club de généalogie aura lieu le **mardi 15 avril de 14h30 à 16h00** au local **G-406 du Pavillon Marie-Victorin**. Tous les membres sont invités et peuvent venir avec leur conjoint ou conjointe.

Au plaisir de vous y retrouver.



Michèle Bergeron
Jean-Pierre Proulx
Co-responsables du Club de généalogie

Activités à venir

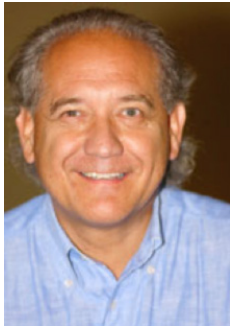
Le calendrier d'activités de l'APRUM au cours des prochains mois comprend, outre la conférence-midi du 15 avril prochain, **un repas entre collègues le mardi 20 mai**. C'est là une occasion de se rencontrer dans une atmosphère détendue et conviviale autour d'un repas et aussi de renouer des liens ou de faire connaissance avec de nouveaux collègues.

Enfin le mardi **3 juin** prochain, l'APRUM tiendra à 16 heures sa 31^e **assemblée générale annuelle**. Celle-ci sera suivie par un **cocktail** à 17h30. N'oubliez pas d'inscrire ces prochaines activités à votre agenda. Des informations détaillées vous seront communiquées dans les Nouvelles de l'APRUM de mai.

Gilles Rondeau

Jean-Jacques Nattiez honoré par la République française

Jean-Jacques Nattiez, professeur émérite à la Faculté de musique de l'UdeM, est devenu, le 20 février dernier, Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française.



Cet insigne lui a été remis lors d'une soirée hommage organisée en son honneur, en présence notamment de Nicolas Chibaeff, consul général de France à Québec, Louise Roy, chancelière de l'UdeM et du recteur Guy Breton.

L'Ordre des Arts et des Lettres récompense des personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde.

Extrait de « UdeM Nouvelles » du 25 février 2014

Les envois par courrier électronique

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : aprum@assoc.umontreal.ca

Jean-Robert Derome

Pour vos petits fils et petites filles!



À la demande du CEPSUM nous vous communiquons l'information suivante susceptible d'intéresser des membres de votre famille.

Mon camp, un monde extraordinaire!
CEPSUM – Été 2014

Du 25 juin au 27 août 2014, le CEPSUM ouvre grand ses portes aux jeunes de 6 à 16 ans. Dans un environnement hors du commun, ils participeront à des activités sportives ou artistiques et profiteront de la baignade avec tremplins et glissades!

Et pour les jeunes qui veulent se perfectionner dans leur sport de prédilection, les Écoles Carabins offrent des programmes d'entraînement hors pair. Cet été, l'École de cheerleading s'ajoute à celles de football, soccer et volleyball.

Pour en savoir plus, consultez le CEPSUM.UMONTREAL.CA.

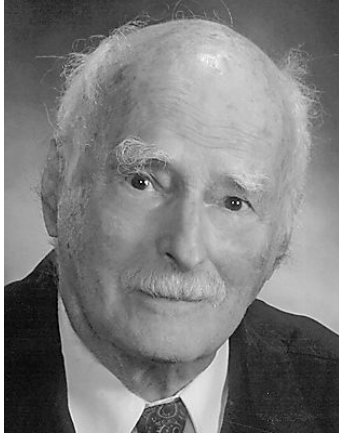
Inscription en ligne ou au 514 343-6150

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Hommage au professeur Jean-Marie Demers

Le professeur Jean-Marie Demers est décédé le 5 février dernier. Il laisse une marque indestructible au Département de sciences biologiques, celle d'un rayonnant professeur, pétillant chercheur, mais surtout d'un homme généreux et noble. Curieux et studieux aussi, puisque dès son départ à la retraite il entreprit une maîtrise en Histoire.

Beaucoup de ses élèves en physiologie devenus aujourd'hui professeurs, médecins, chercheurs se souviennent de ses cours où la rigueur du thème côtoyait l'histoire des sciences physiologiques. Sa mémoire himalayesque lui permettait d'avoir une connaissance intime du pedigree de ses nombreux étudiants pouvant remonter jusqu'aux arrière-grands-parents. Son indulgence proverbiale était telle qu'un étudiant moins méritant était jugé « bon ». Le professeur Demers montrait un grand attachement envers sa classe et n'hésitait pas, sur ses propres deniers, à faire voyager toute la cohorte vers des sites instructifs. Ainsi à l'École vétérinaire avant l'émergence des



biotechnologies, l'observation du taureau ludique parmi un troupeau de vaches permettait de repérer celles qui étaient prêtes à l'insémination. Ce taureau a laissé le souvenir du « troller ». En fin d'année il conviait la classe à son moulin de Frelighsburgh et pieusement plantait un arbre sur son terrain en l'honneur de cette promotion. Aujourd'hui cela fait un respectable boisé.

Sa recherche l'entraîna vers une double thématique, soit la nutrition et le rôle des acides aminés d'une part, et la cinétique des courants cardiaques par la technique du sucrose-gap. Cette technique à l'époque représentait le nec plus ultra ce qui lui permit d'avoir un des premiers ordinateurs PDP11, d'une taille telle qu'il occupait la moitié de l'espace de son laboratoire. Ses travaux d'envergure internationale, et la collaboration avec l'Université de Poitiers, France qu'il chérissait tout particulièrement de même que son épouse Jeanne Demers (vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences et membre éminent du Pen club). Tous deux étaient de farouches défenseurs de la langue française. Aucune imperfection de français ne passait inaperçue et son courroux à cet égard a laissé des souvenirs tenaces : le coupable ne répétait plus jamais la faute. Nous l'entendions dire clavigraphie pour clavier. Pendant des décennies il fut le secrétaire national pour le Canada de la Société de Physiologie de Langue Française devenue aujourd'hui Société de Physiologie. Dans ce cadre il était un promoteur des échanges Franco-Québécois, organisateur de congrès conjoints et faisait ainsi rayonner notre département et l'institution. Sentant venir le froid éternel, il prit la précaution d'inscrire sur l'urne ce mot de Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Permettez un souvenir personnel. Prof nouvellement engagé, je devais monter mon labo. Jean-Marie est venu à mon bureau pour me dire « Il me reste de l'argent, achetez ce dont vous avez besoin et je paierai ». À l'époque, ça faisait une somme non négligeable et c'est ainsi que j'ai acquis mes premiers amplificateurs. L'année suivante Jean-Marie récidiva. Une telle générosité est pratiquement introuvable de nos jours.

Son dévouement à la société était sans bornes : animateur de l'ACFAS, dont il fut président, membre de multiples jurys et d'organismes universitaires et gouvernementaux. Il s'est donné sans compter. Ce pilier du département a été le principal créateur (et contributeur) du fonds de bourses des sciences biologiques qui permet aujourd'hui encore d'attribuer des bourses à nos étudiants : signe indélébile de son attachement à son institution où il passa la presque totalité de sa vie adulte. Qui, de nos jours, considère d'abord l'intérêt général avant son intérêt propre? Tel était Jean-Marie Demers, homme noble, j'en témoigne aujourd'hui avec grâce.

Dr. Stéphane Molotchnikoff,
Professeur titulaire,
Département de sciences biologiques
Université de Montréal